

dant, des circonstances inespérées peuvent parfois provoquer l'examen de ces reliques. C'est ce qui se produisit, il y a quelques années, pour le bois de la crèche du Sauveur.

Mgr Battandier a raconté, dans la revue *Le Cosmos*, qu'en 1893 Léon XIII autorisa l'ouverture du reliquaire renfermant les débris de la crèche pour y effectuer quelques réparations devenues nécessaires.

Il fallut pour cela toucher le bois sacré. On en profita pour l'étudier, le photographier, le mesurer, le peser, procéder à un examen microscopique et à une analyse chimique. Ce travail délicat fut confié au savant Père Lais, sous-directeur de l'Observatoire du Vatican, qui y procéda sous le contrôle du cardinal Hohenlohe, archiprêtre de la basilique.

“ Les morceaux qui composent actuellement les reliques de la crèche sont au nombre de cinq : deux assez épais, les trois autres beaucoup plus légers. Le bois qui les forme, très dur, est de texture très compacte. Des traces très évidentes montrent que ces planches ont été jadis recouverte de plâtre pour les préserver. La confection, quoique grossière, est relativement soignée, et pour relier ces planches, on a employé le fer et un métal ressemblant au laiton ; un des morceaux porte encore un reste de ces clous en métal. Tous sont retenus dans le reliquaire par une bande d'argent doré. En 1606, ces reliques avaient été déjà examinées, et quelques-uns des morceaux furent coupés à cette époque. Ils ont aujourd'hui, respectivement, de 85c. 7 et 64 centimètres de longueur pour les plus gros, et de 84c. 2 et 70 centimètres pour les plus légers. M. Bianchini avait alors cru devoir attribuer le bois de ces débris à la famille des conifères. Le nouvel examen de 1893, a conduit à d'autres conclusions. Ils seraient formés du bois de l'érable à sucre, ou plus probablement de l'érable sycamore. ”